

CHOOZ EN PERSPECTIVE

MAGAZINE D'INFORMATION
DU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE CHOOZ



JOURNÉE DES FAMILLES

**UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE
DE LA CONVIVIALITÉ !**





UNITÉ N°1

1,01 TWh

(Juillet 2019)

UNITÉ N°2

0 TWh

(Juillet 2019)

ÉTAT DES UNITÉS DE PRODUCTION

- L'unité de production n°1 est en fonctionnement. Elle avait été mise à l'arrêt du 10 au 25 Août 2019 afin d'adapter la production d'électricité d'EDF à la faible demande ponctuelle en électricité.
- L'unité de production n°2 a été mise à l'arrêt le mercredi 11 septembre 2019 en raison des conditions climatiques actuelles, et conformément à l'accord transfrontalier entre la France et la Belgique. Selon les modalités de cet accord, si le débit de la Meuse baisse en dessous d'un certain seuil, des mesures sont prises pour limiter le fonctionnement des installations industrielles françaises, et conserver ainsi un niveau de débit suffisant pour les usages propres des utilisateurs belges.

JOURNÉES DES FAMILLES

UNE RENTRÉE SPORTIVE !



EDF, partenaire du football



Mercredi 4 septembre 2019, les salariés et partenaires industriels de la centrale de Chooz étaient invités à partager un moment sportif et convivial à l'occasion de la journée des familles et du tournoi de football inter-services. Cette journée s'est déroulée au stade de football du village de Chooz, mis à disposition de la centrale par les équipes de la mairie.

Organisés chaque année dans le cadre du partenariat avec l'Entente Nord Ardennes, club de football de la pointe des Ardennes, ces deux événements fédérateurs ont permis de rassembler près de 300 salariés, partenaires industriels et leurs familles autour de matchs de football amicaux et d'animations pour petits et grands. Un moment privilégié pour les familles qui ont pu se rencontrer dans un cadre convivial et divertissant.

Solidarité, engagement, esprit d'équipe... La centrale EDF de Chooz soutenant les valeurs fortes du sport et notamment du football, le directeur de la centrale Laurent Berthier et le président du club de football Pino Mingolla ont profiter de cet événement convivial pour renouveler la convention qui lie le club ardennais et la centrale depuis 2016 !

L'unité n°1

teste ses grappes de commandes !

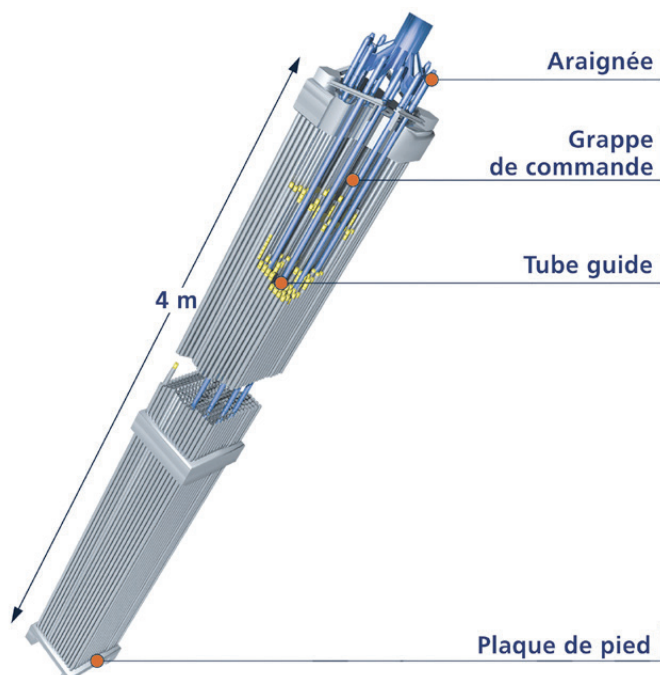
L'unité de production n°1 de la centrale de Chooz a été arrêtée du vendredi 10 au dimanche 25 Août afin d'adapter la production d'électricité d'EDF à la faible demande ponctuelle en électricité.

Cet arrêt a également permis aux équipes de la centrale de réaliser un contrôle réglementaire au sein du bâtiment réacteur appelé "essai de temps de chute des grappes".

Cet essai consiste à mesurer le temps que mettent les grappes de commandes du réacteur à chuter par gravité jusqu'au fond de la cuve pour arrêter instantanément la réaction en chaîne. En effet, les grappes de commande sont de longs tubes neutrophages (mangeurs de neutrons) insérés en permanence dans le couvercle de la cuve permettant de contrôler la puissance du réacteur grâce à leur insertion plus ou moins profonde dans le cœur. Il est possible de stopper la réaction en chaîne, et donc d'arrêter le réacteur, soit par une action manuelle de l'opérateur en salle de commande, soit par automatisme en cas de détection d'une anomalie par les organes de sécurité. Les grappes de commandes doivent alors chuter par gravité en moins de deux secondes au cœur du réacteur. **C'est la conformité de cette manœuvre qui a été contrôlée avec succès durant cet arrêt programmé !**



L'impressionnante piscine abritant le cœur du réacteur



Près de 100 kilos de miel !

C'est la quantité de miel recueillie par les salariés apiculteurs de la centrale de Chooz lors de leurs trois récoltes estivales ! De quoi régaler un moment leurs collègues qui peuvent acheter ce miel extrait des 10 ruches du site !



Bienvenue !

Pour la rentrée scolaire 2019/2020, la centrale de Chooz a accueilli 31 nouveaux alternants ! Ils sont désormais 57 à suivre leurs études du bac au bac+5 tout en se professionnalisant auprès des équipes du site !

3 000 jours sans accident pour les équipes Derichebourg de la centrale !



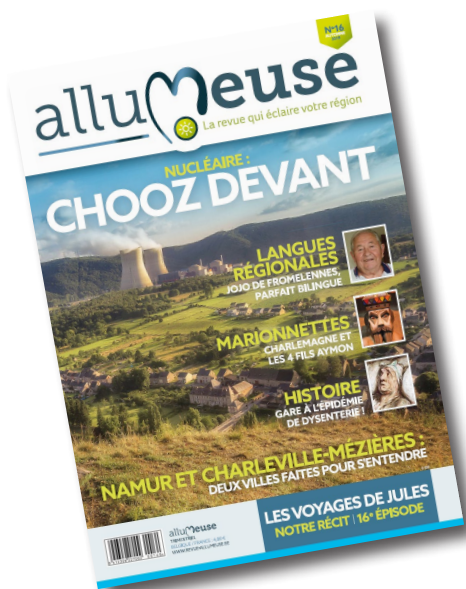
Les équipes de la société Derichebourg en charge de la gestion des magasins logistiques de la centrale de Chooz ont atteint, cet été, le chiffre remarquable de plus de **3 000 jours consécutifs sans accident avec et sans arrêt de travail !** En effet, ils n'ont déploré aucun accident depuis le début de leur prestation pour la centrale au mois de mai 2011 !

Un grand bravo à toute l'équipe pour cette belle performance !

Chooz devant !

Pour son nouveau numéro, la revue franco-belge AlluMeuse vous propose un reportage inédit sur la centrale nucléaire de Chooz, au cœur des Ardennes ! Fonctionnement, visite décennale, découverte des installations...

Retrouvez toutes les infos sur le site internet www.revue-allumeuse.be

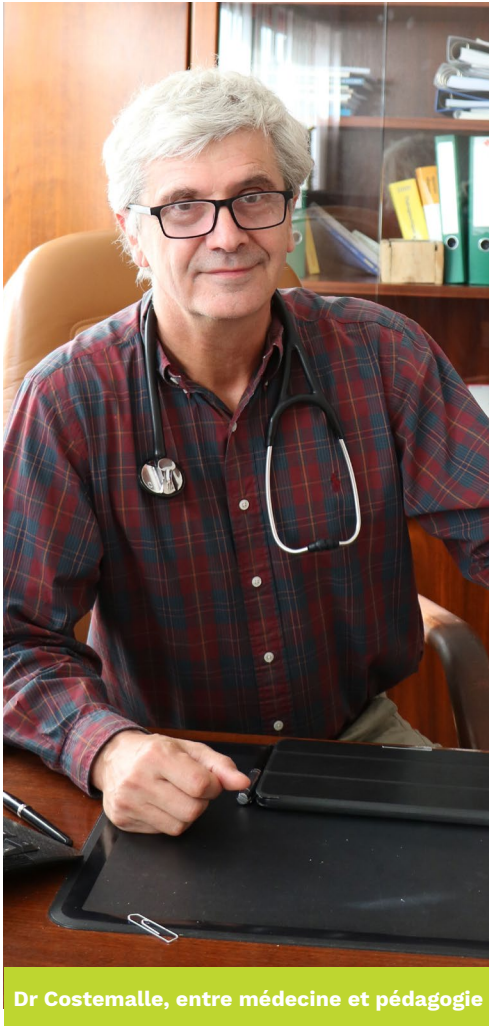


Rendez-vous sur le site de la revue : www.revue-allumeuse.be



PATRICE COSTEMALLE,

IODE : QUOI DE NEUF DOCTEUR ?



Dr Costemalle, entre médecine et pédagogie

Originaire de Nice dans les Alpes-Maritimes, Patrice Costemalle a grandi dans la région Toulousaine où il a suivi ses études de médecine. Diplômé d'un DES, diplôme d'étude spécialisé en médecine du travail, il est également spécialiste dans le domaine de l'ergonomie et de la toxicologie. Avant de rejoindre, il y a près de 20 ans, le groupe EDF et l'équipe du service de santé au travail de la centrale de Chooz, le docteur Costemalle a d'abord été urgentiste durant ses années d'internat à Toulouse, puis médecin du travail dans un service inter-entreprises à Morlaix, en Bretagne. « Guidé par ma curiosité, j'ai eu envie de découvrir le milieu spécifique et technique qu'est l'industrie nucléaire ». En tant que médecin du travail spécialisé dans ce domaine, les missions du Dr. Costemalle et de sa collègue le Dr. Monique Viatour, sont un peu différentes de celles dont sont chargés leurs confrères, puisqu'ils sont également garants de la surveillance et de l'évaluation des expositions internes des salariés et partenaires industriels. « Je suis notamment responsable du laboratoire gammamétrique du service médical de la centrale qui est accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) depuis maintenant 15 ans. Ce laboratoire permet de détecter, d'identifier et de mesurer la radioactivité gamma présente dans le corps de chaque intervenant lors de leur suivi médical annuel ou de dépister d'éventuelles traces de contamination dans l'organisme en cas de suspicion de contamination interne d'un salarié ».

Plan particulier d'intervention et campagne de distribution des pastilles d'iode : le rôle du médecin EDF

Le périmètre du Plan particulier d'intervention (PPI) autour des centrales nucléaires françaises a récemment été étendu de 10 à 20 kilomètres. Ce dispositif a pour but d'améliorer la réactivité des pouvoirs publics et de mieux sensibiliser la population à réagir en cas d'accident nucléaire. Pour la centrale de Chooz, ce sont 22 communes françaises et plus de 14 000 foyers qui font désormais partie du périmètre et sont concernés par l'acquisition préventive de pastilles d'iode. Dans ce cadre, le Dr. Costemalle tient un rôle médico-pédagogique auprès des professionnels de la santé de la région. « Mon rôle est avant tout d'accompagner et de sensibiliser sur le sujet, de répondre aux questions sur la démarche à adopter en cas d'alerte nucléaire et aux risques sanitaires. Les médecins et pharmaciens de proximité peuvent ainsi mieux accompagner les riverains dans cette démarche de prévention ».

Retrouvez tous
les portraits sur
notre site internet
www.edf.fr/chooz

ÉVÉNEMENTS SÛRETÉ

> Démarrage d'un système de sauvegarde

Le 2 Août 2019, l'unité de production n°2 est en cours de redémarrage à la suite de sa visite décennale. La mauvaise configuration d'une vanne par un intervenant a rendu indisponible une des deux pompes d'alimentation principale des générateurs de vapeur alors que la seconde était déjà indisponible. Les équipes de la centrale ont alors immédiatement mis en route le système de sauvegarde permettant de pallier cette indisponibilité et ont remis en conformité l'installation. Cet événement a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 6 Août 2019 comme significatif pour la sûreté et classé au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

> Mauvaise configuration d'une vanne de l'unité n°2

Le 7 Août 2019, les équipes en charge du pilotage du réacteur de la centrale de Chooz procèdent aux opérations de redémarrage de l'unité de production n°2 à la suite de son arrêt programmé pour visite décennale. Durant la montée en puissance du réacteur, plusieurs essais sont réalisés afin de tester l'ensemble des matériels de secours de l'unité. L'un de ces essais consiste à vérifier un débit d'injection dans une ligne alimentant, en secours, des composants du circuit de refroidissement de l'installation. Durant l'essai, les équipes de la centrale ont constaté que le débit était légèrement inférieur au débit requis. Après investigations, il est apparu que l'ouverture d'une des vannes de la ligne n'était pas suffisante. Dès la détection de cette situation, le matériel a immédiatement été remis en position adéquate et l'essai a été réalisé avec succès. Cet événement n'a pas eu de conséquence pour la sûreté de l'installation, ni pour la sécurité des intervenants. Toutefois, cette mauvaise configuration de la vanne n'ayant pas été détectée auparavant, elle a amené la direction de la centrale de Chooz à déclarer à l'Autorité de sûreté nucléaire, le 12 Août 2019, un événement significatif de sûreté au niveau 1 (anomalie) de l'échelle INES qui en compte 7.



**Abonnez-vous au compte
Twitter de la centrale de
Chooz et suivez chaque
jour l'actualité du site !**

Compte : @EDFChooz



TWITTER

Le saviez-vous ?

LA MINUTE DU NUCLÉAIRE

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Vous entendez
le signal d'alerte de la sirène,
vous recevez une alerte
sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

1

Je me mets
rapidement à l'abri
dans un bâtiment



2

Je me tiens
informé(e)



3

Je ne vais pas
chercher mes enfants
à l'école



4

Je limite mes
communications
téléphoniques



5

Je prends de l'iode
dès que j'en reçois
l'instruction



Pour plus d'informations concernant
la prise d'iode, je m'adresse
à mon médecin traitant.

6

Je me prépare à une
éventuelle évacuation



www.distribution-iode.com

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits



JE FAIS QUOI EN CAS D'ALERTE ?

L'alerte nucléaire est déclenchée quand un événement dans une centrale nucléaire est susceptible d'entraîner des rejets radioactifs et d'avoir des conséquences sur les populations présentes à proximité.

L'alerte par la sirène :

Elle diffuse le signal d'alerte national commun à tous les risques : un son montant et descendant composé de trois séquences d'1min41 séparées par un intervalle. Elle signale un danger imminent, il faut alors rapidement se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur et se tenir informé du comportement à adopter.

L'alerte par automate sur téléphone :

En cas d'alerte nucléaire, en plus de la sirène, un message vocal est envoyé par un automate d'appel aux habitants situés dans un rayon de 2 km autour de la centrale nucléaire.

Pour rappel : une campagne de distribution des comprimés d'iode a eu lieu en 2016 à destination des habitants résidant dans un rayon de 10 kilomètres autour de la centrale de Chooz. Ceux qui n'ont pas récupéré leurs cachets en pharmacie les ont reçus par courrier à leur domicile. Si ce n'est pas le cas, présentez-vous dans la pharmacie de votre ville munis d'un justificatif de domicile. La campagne de distribution des comprimés pour les communes intégrées dans le nouveau périmètre PPI a débuté cet été. Retrouvez toutes les informations sur le site : www.distribution-iode.com

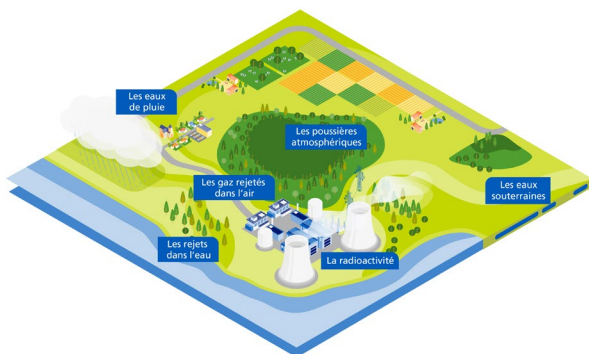


MOIS DE JUILLET 2019

CHOOZ A ET CHOOZ B

SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Des mesures quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles sont réalisées dans un périmètre de 5km autour du site. Ces mesures sont effectuées par le laboratoire agréé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'ASN, ainsi que par un laboratoire indépendant.



Le saviez-vous ?

La radioactivité est un phénomène naturel. Elle est d'ailleurs bien plus élevée en Bretagne que dans les Ardennes ! Cette différence est principalement liée à la composition des sols. Le Gray (Gy) mesure l'énergie absorbée par la matière.

RAYONNEMENT AMBIANT

Il est mesuré en continu par des balises situées à 1km de la centrale, aux quatre points cardinaux et sous les vents dominants. Ces mesures sont exploitées par la centrale et transmises à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Moyenne du mois : **102 nGy/h**

Moyenne 2018 : 79 nGy/h

Moyenne en France : 90 nGy/h

POUSSIÈRES ATMOSPHÉRIQUES

On mesure en Bq/m³ l'ensemble des rayonnements Bêta émis par les poussières atmosphériques recueillies sur des filtres placés aux abords des installations. La valeur la plus élevée du mois est prise sous les vents dominants. L'activité naturelle du radon (1 Bq/m³) n'est pas comptabilisée.

Moyenne du mois : **0,000421 Bq/m³**

Valeur la plus élevée du mois : **0,001 Bq/m³**

Moyenne 2018 : <0,00049 Bq/m³

PROPRETÉ DES VOIRIES

Des contrôles sont effectués sur la voirie du site pour détecter d'éventuels points de contamination dont la radioactivité serait supérieure à 800 Bq.

Nombre de points de contamination > 800 Bq

Juillet 2019 : **3**

Cumul annuel : **3**

EAU DE LA MEUSE

Température de la Meuse mesurée à l'aval : la limite réglementaire à l'aval est de 28°C. Si la température en amont est supérieure à 26°C, notre arrêté de rejets nous autorise à atteindre une température en aval de 30°C maximum, dans la limite de 5 jours par an.



Température minimum : **20,8°C**

Température moyenne : **23,5°C**

Température maximum : **27°C**

Échauffement entre l'amont et l'aval : la limite réglementaire est de 3°C. Si la température en amont est supérieure à 26°C, cette limite est ramenée à 2°C, dans la limite de 5 jours par an.



Température minimum : **-0,36°C**

Température moyenne : **0,23°C**

Température maximum : **0,61°C**

pH mesuré au rejet principal (neutre = 7, acide <7, basique >7)



pH minimum : **7,8**

pH moyen : **8,03**

pH maximum : **8,2**

EAUX SOUTERRAINES

On mesure en Bq/l l'activité des rayonnements Bêta et du tritium des eaux souterraines à partir de prélèvements effectués dans 7 puits.

Activité Bêta totale

Moyenne du mois : **0,16 Bq/l**

Moyenne 2018 : <0,17 Bq/l

Activité Tritium

Moyenne du mois : **<4,9 Bq/l**

Moyenne 2018 : <6,2 Bq/l

LAIT & VÉGÉTAUX

En vertu de l'arrêté du 5 décembre 2016 portant homologation de la décision n°2016-DC-0569 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 septembre 2016 modifiant la décision n°2013-DC-0360 de l'ASN du 16 juillet 2013 relative à « la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base », EDF s'est adapté à l'évolution de la réglementation à travers la mise en place d'analyses plus performantes, comme la spectrométrie gamma, plus à même de renseigner sur l'origine de la radioactivité de l'environnement via une caractérisation des radionucléides présents. Ainsi, c'est cette analyse qui est désormais réalisée en lieu et place de l'indice d'activité beta global, notamment pour la surveillance mensuelle du lait et de l'herbe.

CHOOZ A ET CHOOZ B CONTRÔLE DES REJETS

Une centrale nucléaire effectue des rejets liquides et gazeux. Ces rejets sont strictement réglementés et contrôlés par les pouvoirs publics. Ils font l'objet d'une surveillance constante. Des prélèvements et analyses sont réalisés chaque jour par les équipes de la centrale et sont consultables chaque mois dans cette édition et sur notre site internet www.edf.fr/chooz.



ACTIVITÉ VOLUMIQUE APRÈS DILUTION

TRITIUM LIQUIDE



Moyenne du mois : **34 Bq/l**

Valeur la plus élevée du mois :
63 Bq/l



Soit **78,8 %** de la limite journalière réglementaire de 80 Bq/l



Le saviez-vous ? Le tritium est une forme radioactive de l'hydrogène, l'atome le plus abondant dans l'univers. Dans l'environnement, on le retrouve à 99% sous forme de molécule d'eau. Le seuil sanitaire fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est fixé à 10 000 Bq/l tandis que la limite journalière réglementaire de la centrale de Chooz est fixée à 80 Bq/l.

ACTIVITÉ HORS TRITIUM



Moyenne du mois : **0,00046 Bq/l**

Valeur la plus élevée du mois :
0,004 Bq/l



Soit **0,571 %** de la limite journalière réglementaire de 0,7 Bq/l

CHOOZ B

REJETS LIQUIDES

TRITIUM LIQUIDE



Résultat du mois : **2,279 TBq**

Cumul annuel : **30,5 TBq**



Soit **33,9 %** de la limite annuelle réglementaire de 90 TBq

ACTIVITÉ HORS TRITIUM



Résultat du mois : **0,01885 GBq**

Cumul annuel : **0,247 GBq**



Soit **4,94 %** de la limite annuelle réglementaire de 5 GBq

IODES



Résultat du mois : **0,0004424 GBq**

Cumul annuel : **0,00456 GBq**



Soit **4,56 %** de la limite annuelle réglementaire de 0,1 GBq

REJETS GAZEUX

Les rejets gazeux proviennent de la ventilation permanente des locaux situés en zone nucléaire et de l'épuration du circuit primaire (circuit fermé, constitué par un ensemble d'appareils assurant la circulation de l'eau chargée d'extraire la chaleur dégagée par le cœur du réacteur). Ces rejets sont filtrés pour retenir les poussières radioactives, stockés, pour certains, dans des réservoirs où leur radioactivité décroît naturellement avec le temps puis contrôlés avant d'être rejetés. Les principaux gaz rares sont le Xénon et le Krypton. Ils existent en faible proportion dans l'air et ne sont pas assimilés par l'organisme.

GAZ RARES



Résultat du mois : **0,104 TBq**

Cumul annuel : **1,7 TBq**



Soit **6,8 %** de la limite annuelle réglementaire de 25 TBq

TRITIUM GAZEUX



Résultat du mois : **0,09342 TBq**

Cumul annuel : **0,426 TBq**



Soit **8,52 %** de la limite annuelle réglementaire de 5 TBq

AUTRES RADIONUCLÉIDES



Résultat du mois : **0,0006486 GBq**

Cumul annuel : **0,00323 GBq**



Soit **3,23 %** de la limite annuelle réglementaire de 0,1 GBq

IODES GAZEUX



Résultat du mois : **0,002739 GBq**

Cumul annuel : **0,0298 GBq**



Soit **3,73 %** de la limite annuelle réglementaire de 0,8 GBq

CHOOZ B PROPRETÉ RADIOLOGIQUE

La radioactivité fait partie de notre environnement : rayonnements cosmiques, radioéléments présents dans l'eau, l'air, le corps humain... Les équipes de la centrale exercent une surveillance renforcée de la propreté radiologique des installations, des intervenants et des transports qui transitent sur le site.



DOSIMÉTRIE DU PERSONNEL

Le Becquerel (Bq) mesure l'intensité du rayonnement d'une source radioactive.

1 mBq = 1 millibecquerel = 0,001 Bq

Le sievert (Sv) mesure l'effet des rayonnements sur l'homme.

1Sv = 1 000 milliSievert (mSv)

Nombre d'entrées dans la partie nucléaire des installations



Juillet 2019 : **13 167**

Cumul annuel : **121 726**

Nombre de travailleurs dont la dosimétrie se situe entre 16 et 20 mSv (max. annuel autorisé)



Juillet 2019 : **0**

Cumul annuel : **0**

Exposition interne du personnel > 0,5 mSv



Juillet 2019 : **0**

Cumul annuel : **0**

Propreté vestimentaire > 800 Bq



Juillet 2019 : **1**

Cumul annuel : **2**



REPÈRES RADIOLOGIQUES (en mSv)

Rejets annuels
liquides et gazeux
d'une centrale
nucléaire (évaluation
dose annuelle)



< 0,01

Un trajet Paris /
New York
(rayons cosmiques,
dose prise 1 fois)



0,08

Radiographie
thoracique face-profil
(dose prise 1 fois)



0,02

Radioactivité naturelle
moyenne en France
(dose annuelle)



2,5

TRANSPORTS

Un convoi est constitué d'un moyen de transport (camion, wagon) et d'emballages spéciaux (conteneurs en plomb, coques en béton) adaptés à la nature des produits transportés (combustible neuf ou usé, outillage, déchets). Les conteneurs ou châteaux de plomb transportant le combustible usé sont évacués vers le centre de retraitement de La Hague (Manche). Les outillages contaminés et les déchets radioactifs sont transportés au centre de stockage de l'ANDRA à Soulaïnes (Aube).



Transport de déchets non-radioactifs

	Convois	Écarts
Dans le mois	41	0
Cumul annuel	269	0



Transport de combustible neuf

	Convois	Écarts
Dans le mois	0	0
Cumul annuel	0	0



Transport de combustible usé

	Convois	Écarts
Dans le mois	0	0
Cumul annuel	8	0



Transport de déchets radioactifs

	Convois	Écarts
Dans le mois	4	0
Cumul annuel	24	0



Transport d'outillages contaminés

	Convois	Écarts
Dans le mois	28	0
Cumul annuel	203	1

L'ENVIRONNEMENT À LA LOUPE

CHOOZ A

REJETS LIQUIDES

TRITIUM LIQUIDE



Résultat du mois : **0,00001404 TBq**

Cumul annuel : **0,000148 TBq**

> Soit **0,148%** de la limite annuelle réglementaire de 0,1 TBq

ACTIVITÉ HORS TRITIUM



Résultat du mois : **0,004961 GBq**

Cumul annuel : **0,103 GBq**

> Soit **5,15%** de la limite annuelle réglementaire de 2 GBq

REJETS GAZEUX

TRITIUM GAZEUX



Résultat du mois : **0,0001396 TBq**

Cumul annuel : **0,00086 TBq**

> Soit **0,86%** de la limite annuelle réglementaire de 0,1 TBq

AUTRES RADIONUCLÉIDES



Résultat du mois : **0,00002943 GBq**

Cumul annuel : **0,000181 GBq**

> Soit **1,81%** de la limite annuelle réglementaire de 0,01 GBq

DOSIMÉTRIE DU PERSONNEL

Nombre d'entrées dans la partie nucléaire des installations



Juillet 2019 : **1 810**

Cumul annuel : **13 405**

Nombre de travailleurs dont la dosimétrie se situe entre 16 et 20 mSv (max. annuel autorisé)



Juillet 2019 : **0**

Cumul annuel : **0**

Exposition interne du personnel > 0,5 mSv



Juillet 2019 : **0**

Cumul annuel : **2**

Propreté vestimentaire > 800 Bq



Juillet 2019 : **0**

Cumul annuel : **0**



© EDF - BALDI Jean-Baptiste

TRANSPORTS



Déchets radioactifs

	Convois	Écarts
Dans le mois	3	0
Cumul annuel	17	0



La centrale de Chooz fête

les marionnettes !

Au programme

Spectacle de marionnettes de la troupe belge « Les Guignolos fantastiques », atelier de création de moulins solaires et goûter à partager !

MERCREDI

25

SEPTEMBRE



de 14h00
à 17h00

**Animation gratuite
sur inscription**

Sous la responsabilité d'un adulte



Suivez-nous sur Twitter
@EDFchooz

CENTRE D'INFORMATION DU PUBLIC
INFORMATIONS & RÉSERVATIONS AU **+33(0)3.24.36.38.88**
chooz-centre-information-du-public@edf.fr

ZOOM SUR : LE PELOTON SPÉCIALISÉ DE PROTECTION DE LA GENDARMERIE



Le 29/08/2019 : Des membres du Peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG), dédiés 24/24h et 7/7j à la sécurité de la centrale de Chooz, étaient aux côtés des équipes de la centrale afin de s'exercer et tester l'efficacité des organisations dans le cadre d'un exercice sécuritaire. Le PSPG s'exerce chaque semaine afin de pouvoir intervenir immédiatement en cas d'alerte. En 2018, ils ont réalisé 54 exercices sur le site de la centrale de Chooz.



Direction du Parc Nucléaire et Thermique
Centre nucléaire de production d'électricité de
Chooz BP 174 - 08600 GIVET
Tel : 03.24.36.30.00 / Fax : 03.24.36.31.01

Directeur de la publication : Laurent BERTHIER
Directeur de la rédaction : Caroline WINKLER
Rédacteur en chef et conception : Élise NOYER
et Ophélie CRISMER - Service Communication
Impression : BOISSOR Imprimerie

Un changement d'adresse, de fonction,
une demande d'abonnement ou de
désabonnement à notre magazine ?
Contactez notre service communication
par mail à : chooz-communication@edf.fr.

N°ISSN 2557-4310 - Dépôt légal à parution.



Connectez-vous sur www.edf.fr/chooz
ou utilisez le QR code pour accéder
directement à nos publications.



Suivez-nous sur notre compte
Twitter **@EDFchooz** pour des
infos en temps réel !